

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La date de la réunion de la prochaine Conférence de La Haye est maintenant fixée. — M. Léon Blum est mis en face d'un dilemme : faire des réformes ou faire la Révolution. Que choisira-t-il ? — Ce que les commerçants et les industriels payent d'impôts.

La seconde Conférence de La Haye, où doit être définitivement adopté et mis en vigueur le plan Young, se tiendra le 6 janvier prochain. Cette date a été choisie après plusieurs remises exigées, nous dit-on, par la nécessité de poursuivre les travaux préparatoires et de préalables négociations.

Il ne faut pas se plaindre de ces délais s'ils ont pour effet de nous épargner les désagréables incidents de la première réunion. Ce sont des retards qui peuvent avancer beaucoup les solutions en facilitant les ententes.

Pour n'avoir pas été assez longuement préparée la première Conférence fit apparaître publiquement des désaccords violents qui faillirent tout briser. La rupture ne tint qu'à un fil...

Il vaut mieux ne pas s'exposer à de telles surprises et prendre ses précautions contre les accès de M. Philip Snowden ou les rancunes de M. Schacht.

Car c'est ce dernier que le gouvernement allemand a choisi comme délégué principal. Et l'on est curieux, tout de même, de savoir comment il participera à une Conférence chargée d'adopter et d'appliquer un accord qu'il vient de déclarer inadmissible et scandaleux.

M. Léon Blum a continué dans le Populaire sa campagne contre toute participation des socialistes à un gouvernement « bourgeois ».

Peut-être voudra-t-on se rappeler que nous avions répondu ici au leader du Parti S.F.I.O. qu'il faut tout de même choisir entre deux attitudes : ou travailler à réformer la société ou travailler à la détruire.

Nous constatons avec quelque satisfaction que cette objection capitale est faite — enfin — en termes nets à M. Léon Blum dans le journal La République dont le directeur politique n'est autre que M. Daladier.

C'est notre confrère, Jacques Kayser, qui la présente dans un article vigoureux dont nous avons plaisir à reproduire le passage central que voici :

« Si l'on conçoit la révolution comme le terme nécessaire des injustices présentes pourquoi n'en pas hâter l'avènement libérateur ? Si au contraire on croit à la vertu des réformes, pourquoi ne pas participer à leur application qui doit rendre la révolution sans objet ?

« C'est le dilemme que pose le problème de la collaboration. Faire des réformes ou faire la révolution. Ou, comme l'a dit M. Severac, secrétaire-général du parti socialiste : « Aménager la société actuelle ou viser à la détruire ».

« Mais, de grâce, si ce dernier point de vue venait à triompher, qu'on l'affirme nettement, sans équivoque, dans toutes les réunions et dans tous les manifestes électoraux. »

Si l'on ajoute à ces 4.500 millions l'impôt sur les patentes qui a produit 2.500 millions, la taxe sur le chiffre d'affaires qui a produit 9.100 millions et la part de l'impôt sur les bénéfices commerciaux dans l'impôt général sur le revenu qui a rapporté 500 millions, on arrive à cette constatation que le commerce et l'industrie, à eux seuls, ont donné en ces onze mois plus de 16 milliards.

Joseph Prudhomme disait qu'on est fier d'être Français quand on contemple la Colonne !... Comment les commerçants et les industriels ne seraient-ils pas fiers d'être contribuables en contemplant la colonne des impôts qu'ils acquittent.

Tout de même à cette fierté ils préféreraient parfois la modeste satisfaction de la voir diminuer.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

LA CITÉ SANGLANTE

Marseille, ma bonne ville de Marseille, devient, décidément, une cité dangereuse. Si j'en crois mon confrère, Pierre Vignes, du Quotidien, on y tue à tous les coins de rue. En quatre années et demi, dit-il, on a enregistré 21 assassinats, 5 tentatives d'assassinat, 162 meurtres, 246 tentatives de meurtre, 41 affaires de coups et blessures. Au total, 475 affaires de sang.

Je crois que ma bonne ville de Marseille tient le record du crime.

Mais qui fera le compte des cambrioleurs, voleurs à la tire, escrocs, soute-neurs, marchands de viande, trafiquants de stupéfiants qui évoluent autour de la Canebière ? Ils sont trop.

Autrefois, quand j'étais encore un enfant, Marseille respirait la bonhomie, la gaieté. La vie était douce. Le soleil et l'indolence naturelle des indigènes s'opposaient aux gestes de violence. On rêvait sur le port de la Joliette ou l'on pressait sur le vieux port en dégustant des oursins. Heureux temps. Ah ! notre vieux Marseille, plein de pêcheurs et de rafales de mistral, Marseille, pays d'Edmond Dantès et de la Sardine qui bouchait le port !

Où, la vie était douce. Mais, depuis, la vie est devenue chère ! Et le malheur, aussi, c'est qu'il n'y a plus d'authentiques Marseillais à Marseille.

Rappelez-vous l'invasion de Louis Bertrand et la maison de diamant qui abritait des légions de Piémontais. Cette invasion s'est poursuivie, d'année en année. Aujourd'hui, Marseille est la proie de milliers d'aventuriers, venus de tous les coins du monde ; c'est le carrefour où aboutissent tous les malfaiteurs de l'univers.

Votez le dernier procès. Pas un nom à consonance provençale.

Chaque saison, c'est un flot formidable de rastas et de fibustiers, toute une crapule qui s'abat sur notre pauvre ville. Nous voilà bien loin du Théâtre-Clave et de Pistachier. La racaille mondiale a pris possession de l'antique cité où triomphaient les « santons ».

Les derniers des Marseillais, vaincus, courbant le chef, et la nuit venue, regardent les hauteurs d'Endoume, browsing au poing, attendant que les derniers des cabanons se hérissent de barbelés et abritent des mitrailleuses. [Du Soir.]

Victor Méhic.

CLOTURE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE

Le projet du gouvernement tendant à reporter au 1^{er} avril la clôture de l'exercice budgétaire a été adopté à la Commission des Finances, par 17 voix contre 5.

La Commission n'a pas adopté intégralement le texte du gouvernement. C'est ainsi qu'un amendement de M. E. Lafont a été substitué au texte du gouvernement. Il est ainsi conçu :

« Il sera prévu, par des dispositions législatives et par des dispositions réglementaires, suivant qu'il s'agira de questions relevant de la compétence législative ou de la compétence réglementaire, aux mesures que comporterait la fixation de l'ouverture de l'année financière au 1^{er} avril et qui ne sont pas prévues par la présente loi. »

Informations

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi de jeudi, la Chambre discute le budget de la marine de guerre. M. Dumesnil, rapporteur, fait connaître que ce budget s'élève à 2.683 millions. Il justifie la nécessité de ce budget, car, dit-il, la France ne peut pas accepter que telle ou telle puissance s'arroge le droit de faire la police des mers.

M. Paul-Boncour monte à la tribune et prononce un discours dans lequel il met la Chambre en garde contre les exigences de l'Angleterre, à la Conférence navale. Il y a un point sur lequel la France ne doit pas céder, c'est celui de la généralisation et de l'égalité du service militaire.

Le problème du désarmement naval, dit-il, doit être lié à celui du désarmement terrestre.

La suite de la discussion du budget est renvoyée au lendemain.

L'ambassadeur des Etats-Unis

Le Président de la République a reçu mercredi en audience officielle, son Excellence Walter E. Edge qui lui a remis les lettres par lesquelles le Président de la République des Etats-Unis d'Amérique l'a accrédité en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Dès son arrivée, l'ambassadeur a été introduit par M. de Fouquieres auprès du Président de la République, qui avait à ses côtés M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères.

MM. Doumergue et Walter Edge ont exprimé la cordiale sympathie des deux peuples et leur bonne volonté de collaborer pour la réalisation de la paix.

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 6 au 13 décembre fait ressortir une encaisse de 41.248.433.556 francs, en augmentation de 117.024.984 francs sur la semaine précédente.

Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 66.904.038.355 fr. (en diminution de 387.130.040 fr. sur la semaine précédente) représentent 86.806.036.842 fr.

La proportion de l'encaisse sur eux engagements à vue est de 47,50 0/0 contre 47,10 0/0 la semaine précédente.

La proportion fixée par la loi est de 35 0/0.

Négociations franco-allemandes

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, les négociations franco-allemandes relatives à la Sarre ont été suspendues.

Elles reprendront le 10 janvier prochain.

Traité franco-espagnol

Le gouvernement a déposé un projet de loi portant approbation du traité de conciliation et d'arbitrage conclu entre l'Espagne et la France à Paris, le 10 juillet 1929.

Ce nouveau traité, établi sur le même principe que la convention franco-allemande d'arbitrage conclue à Locarno, comporte l'engagement réciproque de régler par les voies pacifiques tous les litiges ou conflits qui viendraient à s'élever entre la France et l'Espagne.

La grâce de Léon Daudet

Notre correspondant parisien nous a adressé jeudi, à 15 heures, le télégramme suivant :

« MM. Herriot, Daladier, Marin et Mandel ont fait une démarche auprès de M. Tardieu pour lui demander la grâce de Léon Daudet. »

M. Tardieu a répondu que, déjà saisi de la question par des personnalités littéraires, il allait prier le Ministre de la Justice de constituer un dossier qui sera soumis au Président de la République. »

La Bourse fermée du 25 au 30

Un arrêté du préfet de police est en instance de signature, relatif à la fermeture de la Bourse des valeurs du mercredi 25 décembre au dimanche 29. Cette mesure serait prise pour ne pas isoler le marché de Paris, étant donné que la plupart des places étrangères chômeraient tous ces jours. Il n'en sera pas de même pour le Jour de l'An, où la fermeture de la Bourse sera limitée au mercredi 1^{er}.

Chez Primo de Rivera

Le Conseil suprême de guerre a rendu public son verdict contre les officiers de l'armée espagnole qui prirent part, en janvier dernier à la rébellion militaire de Ciudad Real, contre la dictature espagnole.

Le colonel Joachim Paz a été condamné à 20 ans de prison. Le lieutenant colonel Ramon Prisa à 10 ans de prison et le commandant Hannibal Motta à 11 ans de prison. D'autres officiers qui prirent part au soulèvement, ont été condamnés à des peines variant de 4 à 8 ans de prison.

L'accord Mellon-Bérenger

Le président des Etats-Unis, Hoover, a signé l'accord Mellon-Bérenger sur les dettes, qui entrera ainsi en vigueur.

En Mandchourie

Selon un journal de Kharbine, un fonctionnaire japonais a déclaré que le Japon avait adressé au gouvernement soviétique une note le prévenant qu'en cas d'annexion de la région de Borgia, à l'ouest des montagnes du grand Hsingham, le gouvernement japonais se verrait obligé d'abandonner la neutralité.

Les troupes soviétiques et mongoles continuent d'occuper Kaïlar et Mandchouli, qui se trouvent dans la région en question.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce officiellement que la seconde Conférence de La Haye s'ouvrira le 6 janvier.

— Le Président de la République a rendu visite, jeudi matin, à M. Poincaré.

— Le froid sévit à Pékin. Vingt-neuf personnes sont tombées mortes dans les rues.

— A la suite des manifestations communistes qui ont eu lieu le 1^{er} août à Toulouse, un professeur du lycée de Toulouse, M. Baby, a été frappé d'un mois de suspension.

— La poudre militaire de Toul a sauté, à la suite de l'explosion de 20.000 kilos de poudre. Il n'y a pas eu de victimes.

— Un train, venant de Tarragone a tamponné un autobus près de Barcelone. 16 voyageurs ont été tués.

NOS ÉCHOS

Un joli film à tourner.

La jolie cinéaste Pola Négre et son époux le prince Mediani avaient décidé de divorcer.

Les formalités remplies, ils furent tous deux convoqués à comparaître devant un magistrat qui devait constater leur intention définitive de rompre leur union.

— N'aimez-vous donc plus votre femme ? dit le juge au prince.

— Si j'aime encore, mais...

— Bien, et vous Madame, n'aimez-vous plus votre mari ?

— Si j'aime toujours, mais...

— Bon. Eh ! bien, je vais vous laisser une demi-heure dans mon cabinet pour rédiger d'un commun accord vos griefs réciproques. A tout à l'heure.

Et souriant le juge se retira, mais au lieu de rester une demi-heure absent il ne resta qu'un quart d'heure.

Aussi, quand il entra dans son cabinet « pinga »-il les deux aspirants au divorce en train de s'embrasser et tout confus d'être ainsi pris en flagrant délit.

— Est-il besoin d'ajouter que la procédure en divorce a été suspendue ?

Le boniment sacré.

Ce championnat d'éloquence institué, dimanche après-midi, entre les camelots chargés de présenter au public des carnets de timbre antituberculeux, donna lieu à des joutes magnifiques. Jamais les braves gens qui vendent d'ordinaire des briquets, des rasoirs, des chaînes de montre et des boîtes de cirage sur la voie publique, ne s'étaient dépensés de la sorte. Ils avaient mis en œuvre les trucs les plus ingénieux pour attirer à eux un auditoire, et ils parlaient des blessés du poumon avec une émotion vraiment communicative.

L'un d'eux, qui s'était montré pathétique au point que les promeneurs un moment arrêtés pour l'entendre en avaient les larmes aux yeux, crut devoir terminer sur une note gaie.

— Surtout, mesdames et messieurs, s'écria-t-il, qu'il n'y ait point de malentendu : N'allez pas confondre ; ce que je vous vends aujourd'hui n'est pas un médicament. Non ! Gardez-vous d'avalcr ces timbres ! L'échez-les tout au plus et collez-les sur vos enveloppes, à côté du timbre-poste. La loyauté, qui est ma règle constante, me faisait un devoir de vous prévenir !

On rembourse.

Ce brave contribuable était dans la joie. Le percepteur de Nanterre l'avait invité à faire le voyage de la Garene à Nanterre et de se présenter à ses guichets où il lui serait remboursé « une partie de ses impôts ».

Mais il était très occupé, le brave contribuable, et, puisque son argent était en sûreté chez le percepteur, il ne se hâta pas de l'aller chercher. Il laissa donc passer le premier avis, puis le second. Ce ne fut qu'au troisième qu'il se mit en route.

Pas tout seul ; il avait emmené un ami auquel il paya un bon déjeuner. Puisque le percepteur allait lui rembourser « une partie de ses impôts... »

Après déjeuner, il se dirigea donc vers

FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

Les actions à vote plural et l'Etat tortue

Voici enfin déposé le projet de loi condamnant le système des actions à vote plural. Il est déposé, mais il n'est pas encore voté. Le jour où il sera voté, il y aura quelqu'un qui aura le droit de porter haut la tête : c'est la Presse. Et il y aura quelqu'un qui n'aura pas le droit de faire le fendant : c'est l'Etat. Car, dans cette affaire, si quelqu'un s'est montré digne de sa mission, c'est la Presse ; et si quelqu'un s'est montré au-dessous de tout, c'est l'Etat.

Le système des actions à vote plural est, on l'a déjà dit vingt fois, le défi le plus audacieux qui ait été porté au suffrage universel, par conséquent à la base même sur laquelle repose l'Etat. Vous pouvez disséquer tous les procédés électifs de tous les corps constituant la nation : vous n'y trouverez nulle part le vote plural. Qu'il s'agisse de l'élection d'un député, d'un président de comice agricole, d'un secrétaire de syndicat ouvrier ou d'un membre de l'Académie française, le principe constant est que les votants sont toujours égaux entre eux. Nulle part, on ne répartit les mandats en deux zones, ceux de la première zone ayant droit chacun à dix voix, ceux de la deuxième zone devant se contenter chacun d'une voix. Le seul pays au monde où actuellement pareille chose se passe est la Russie bolcheviste, en laquelle la voix d'un ouvrier vaut vingt-cinq fois la voix d'un paysan. On assiste donc à ce spectacle inouï de grandes Sociétés capitalistes françaises calquant le système électif de l'immobilité anarchie moscovite. Et on assiste aussi à ce spectacle extraordinaire de l'Etat français laissant tranquillement fouler aux pieds le principe même de l'égalité des citoyens qu'il affiche sur ses murs.

Il y a bien d'autres préceptes d'ordre public et économique que viole le système des actions à vote plural. Il viole, par exemple, la grande loi de l'offre et de la demande, sur laquelle s'appuie toute notre économie moderne. Dans la plupart des cas, les Conseils d'administration, qui ont établi les actions à vote plural, ont en effet posé en règle que les détenteurs de ces actions ne sauraient les vendre sans l'autorisation formelle des dirigeants, lesquels auraient le droit d'accepter ou de refuser les nouveaux acheteurs. Ainsi, une action de Société n'est plus une valeur marchande qui se négocie en Bourse et s'adjuge au plus fort enchérisseur : c'est une pièce de musée qui ne peut se transférer qu'avec le consentement d'une douzaine de conservateurs et moyennant une multitude de cautions morales, civiques et patriotiques.

Mais, par-dessus tout, les Sociétés, ayant établi les actions à vote plural, ont violé la loi même qui les régit. Ils l'ont violée sinon dans son texte, du moins dans son esprit. Que dit la loi de 1867 ? Elle dit que « la Société anonyme est administrée par un Conseil, composé d'administrateurs choisis parmi les actionnaires et élus par eux en assemblée générale. » Elle dit

le guichet. Il posa trois quarts d'heure. Son tour venu, le percepteur lui remit « neuf sous » qu'il avait perçus en trop.

— Et voilà. Dites que le fisc n'est pas honnête et n'a pas toutes les délicatesses !

Moderité inattendue.

Au cours de la discussion du budget des Travaux Publics, M. Bedouce, après avoir noté l'insuffisance de la dotation pour l'entretien des voies navigables, réclama les milliards nécessaires et, ayant cité l'exemple de la Loire non navigable, parla de Bordeaux coupé de son hinterland.

Un collègue du Midi lui glissa à l'oreille, à la descente de la tribune :

— Pourquoi n'as-tu rien dit de Toulouse, qu'arrose aussi la Garonne ?

— Pourquoi ? répliqua Bedouce, parce que si la Garonne est ambitieuse (si la Garonne avait voulu, lanturlu...), les Toulousains sont modestes !

M. Bedouce, qui s'est fait lui-même, fut autrefois un grand exportateur de violettes, emblème de la modestie.

surtout (art. 22) que ces administrateurs sont « des mandataires à temps, révocables ». Il fallait bien qu'elle le dise, car, dans le régime de la Société anonyme, l'administrateur n'encourt aucune responsabilité financière personnelle et, s'il commet des fautes, la seule sanction que puissent prendre contre lui les actionnaires est de le révoquer. Cette seule sanction est aussi la seule garantie de bonne gestion des Sociétés anonymes : c'est là que réside leur unique moyen de contrôle. Or, cette sanction, cette garantie, ce contrôle, le système des actions à vote plural les réduit à néant. Il n'y a plus possibilité de révocation des administrateurs par la majorité des actionnaires, puisqu'il n'y a plus de majorité d'actionnaires. On dirait même volontiers : il n'y a plus d'actionnaires. Il n'y a qu'un petit groupe de féaux, trépas sur le volet, possédant tous les droits, exerçant tous les pouvoirs. Le Conseil est ainsi inexpugnable. Il administre à vie et à perpétuité. Il administre surtout à volonté. La petite clique des électeurs de première zone lui constitue un rempart que nul ne saurait prendre d'assaut. La grande masse des électeurs de deuxième zone, elle, n'a qu'à payer et à se taire. Je vous le répète : c'est la pure doctrine soviétique.

Donc, violation de la loi dont il est le gardien, violation des principes mêmes sur lesquels il repose, l'Etat a tout laissé faire. Il n'a levé ni un doigt, ni un œil. Il n'a commencé à tourner une oreille que quand la presse y a jeté des cris nombreux, sonores et aigus. Alors, avec une lenteur de crabe qui se retourne dans son panier, il a commencé à remuer des textes et à tenir des palabres. Deux ans, il a fallu deux ans pour que l'Etat accouche de l'actuel projet de loi destiné à faire respecter le droit et l'ordre public...

Ah ! s'il s'était agi de pressurer le contribuable, comme il se serait hâté ! Ah ! s'il avait été question de lever une armée de fonctionnaires, d'ériger une montagne de paperasses, de creuser un labyrinthe bureaucratique, comme il eût mis les bouchées doubles ! Mais il ne fallait qu'un texte de quelques lignes, sans barrières, sans tourniquets, sans guichetiers ; alors l'Etat dormait d'un pesant sommeil.

Lamentable affaire, en vérité, que celle des actions à vote plural. Elle a démontré qu'on pouvait en France se permettre bien des choses avec cette tortue aillée que se nomme l'Etat et qui ne se sert de ses ailes que quand il convient d'ennuyer le public, tandis qu'elle rentre dans sa carapace quand il convient de la défendre. Sans doute, les fabricants d'actions plurales comptaient-ils sur la carapace. Mais la presse, organe de l'opinion publique, a tellement tapé dessus que l'animal a dû en sortir.

Moralité : avoir toujours l'œil sur la tortue et être toujours prêt à cogner sur sa carapace. — « Actualités ».

Stéphane LAUZANNE.

Nouvelle profession.

Un avocat recevait un de ses clients qui est également de ses amis. On parlait d'un jeune homme, fils de famille, qui avait commis mille et une escobardes. Le maître conclut :

— C'est un petit bandit !

— Oh ! s'éleva le client. Certainement pas ; il est tout simplement « entré dans l'escroquerie ».

L'avocat ne put répondre que par un rire qui le secoua longtemps.

On peut toujours s'entendre.

M. Doriot, député communiste, déclara à M. Jules Moeh, député socialiste, que, sur la question de la rationalisation, il y avait entre eux des différences d'opinions fondamentales.

— Totales, appuya M. Moeh.

— C'est cela, fit M. Doriot.

— Bien, fit M. Fernand Bouisson, vous êtes d'accord pour constater que vous n'êtes pas d'accord... Poursuiviez maintenant votre discours, monsieur Doriot...

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

FIXATION DU PRIX DES TABACS

La Commission Paritaire de fixation de prix s'est réunie à Paris, mardi 17 courant, au Ministère des Finances, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. J. Gauthié.

Ses travaux se sont terminés jeudi à 7 heures du soir.

Les deux parties adverses n'ayant pu s'entendre pour la fixation du prix moyen au 100 kilos l'arbitrage a été reconnu nécessaire.

L'arbitre, Président de la Commission a fixé ce prix à 640 (six cent quarante) aux 100 kilos, soit une augmentation de 20 francs sur le prix de l'année précédente. Primé en sus.

Notre ami, M. Condere E., de Saint-Géry, représentant le 3^e groupe (Lot, Lot-et-Garonne et Aveyron).

Nous donnerons dans quelques jours des détails complémentaires sur cette importante réunion.

Réunion des hôteliers

Dimanche dernier se tenait à Cahors l'assemblée générale du Syndicat départemental des hôteliers.

En outre des affaires courantes qu'elle devait traiter, la réunion avait pour objet particulier de se mettre au courant de la loi sur les Assurances Sociales en ce qui concerne l'industrie hôtelière.

Cette loi, on le sait, doit entrer en fonctionnement dans les premiers mois de l'année prochaine. Il est donc d'un intérêt indéniable que les hôteliers soient bien informés de la mission qui leur incombe, de leurs obligations et de leurs devoirs.

M^r Tassart, le distingué avocat du barreau cadurcien, avait bien voulu accepter de commenter et d'expliquer cette loi aux intéressés. Il le fit avec sa clarté coutumière. Il se prêta à toutes les explications qu'on lui demanda et fournit sur le mécanisme de la loi et sa mise en application des renseignements parfaitement précis et circonstanciés.

Tous les hôteliers présents retirèrent donc le plus grand profit de cette réunion. Malheureusement, ils étaient relativement peu nombreux et l'on ne peut que le regretter les absents.

La réunion du syndicat était précédée, comme il convient en pareil cas, d'une réunion autour de la table. Un repas délicieux et irréprochablement ordonné était servi à l'hôtel des Ambassadeurs, dont le propriétaire, traitant ses confrères, avait admirablement fait les choses, ce pour quoi il reçut des félicitations aussi vives que compétentes.

Elections à la Chambre de Commerce du Lot

Des élections pour le renouvellement de la Chambre de Commerce ont eu lieu le dimanche 15 décembre.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de 4 membres dont les pouvoirs venaient à expiration : MM. Bizac, Laporte, Mayaudon et Nicolai.

MM. Bizac et Laporte ne se représentaient pas.

Les résultats sont les suivants :
Nombre des électeurs inscrits : 4.249
Nombre des votants : 1.795
Ont été élus :

MM.
Mayaudon, négociant à Gourdon, membre sortant... 1.775 voix
Nicolai, négociant à Cahors, membre sortant... 1.770 »
Niederlander, à Rocamadour, membre correspondant... 1.769 »
Lavergne, négociant à Souillac... 1.768 »

Conseil Général du Lot

Ainsi qu'on l'avait annoncé, le Conseil Général du Lot devait se réunir en une session extraordinaire, le 22 décembre, pour examiner la question de la réfection et de l'entretien des routes départementales et les moyens financiers nécessaires à cet entretien.

Cette session a été renvoyée à une date ultérieure.

Caisses d'épargne

Il sera procédé, le 10 février 1930, à l'élection d'un président ou membre de Conseil d'Administration d'une caisse d'épargne d'Alsace ou de Lorraine.

Le nombre de voix attribués à chaque caisse d'épargne est fixé en proportion du nombre de livrets qu'elle possède. Les caisses de Gourdon, St-Céré, Souillac font partie du groupe de caisses possédant un nombre inférieur à 4.000 et ayant droit à 1 voix.

Les caisses de Cahors, Figeac font partie du groupe des caisses possédant un nombre comptant de 4.000 à 7.999 livrets et ayant droit à deux voix.

Ligne d'autobus de Gramat à Conduché

Les personnes qui désirent présenter des offres pour l'exploitation d'une ligne d'autobus à service quadri-hebdomadaire entre Gramat et Conduché sont priées de les adresser, avant le 5 janvier 1930, à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 7, rue de la Préfecture à Cahors.

Chaque candidat sera tenu d'adresser un note indiquant le montant de la subvention réclamée par l'exploitation de la ligne et dans laquelle il s'engagera à exploiter la dite ligne dans les conditions fixées par le cahier des charges et la convention approuvée dont ils pourront prendre connaissance dans les bureaux de l'Ingénieur en chef, 7, rue de la Préfecture, à Cahors, tous les jours non fériés.

Ecrasé par un train

Le parquet a été informé d'un accident mortel qui s'est produit en gare de Gramat.

M. Carroyrou, garde-frein, à Capdenac, âgé de 45 ans, a glissé sous le convoi du train qui part de Gramat pour Brive.

Il a eu la bras et la jambe gauches sectionnés.
Après avoir reçu des soins de M. le D^r Soulié, il fut transporté à l'hôpital de Brive où il mourut en arrivant.
Carroyrou était père de 3 enfants.

CAHORS

Au Lycée Clément-Marot

Une belle fête scolaire et de charité, organisée par les Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes filles, a eu lieu avec un grand succès jeudi dernier.

Au cours de cette fête, à laquelle étaient conviés les enfants nécessiteux des Ecoles communales, les organisatrices firent à ces fillettes et à ces petits garçons une ample distribution de jouets et de cadeaux. Un excellent et abondant goûter leur fut servi.

En outre des gâteaux et des friandises, il fut donné à tous une paire de bonnes et jolies galoches qui seront particulièrement appréciées en cette rude saison.

M. Feydel, l'excellent directeur du Palais des Fêtes, au dévouement duquel on ne fait jamais appel en vain, donna une séance de cinéma qui fut vivement appréciée.

Quant à l'arbre de Noël, il était magnifiquement orné et illuminé. Les gosses firent un accueil enthousiaste au Bonhomme Noël, distributeur de jouets et de bonbons. Ce personnage, qui hante les imaginations enfantines, fut admirablement représenté par Mlle Baudet, élève de la classe de philosophie, qui sut avec beaucoup de tact féliciter, encourager et gourmander fillettes et garçons.

Bref, la fête fut on ne peut mieux réussie. Il convient d'en féliciter les organisatrices et particulièrement Mme Gustave Barreau, présidente des Anciennes Elèves toujours si dévouée. Elle trouva d'ailleurs en la très distinguée directrice du Lycée un appui et un concours précieux.

C'est à toutes ces activités que sont dues la parfaite organisation et la réussite complète d'une fête qui mérite les plus vives félicitations.

Conférence Pierre Bonardi

La cinquième réunion des « Amis du Beau Vieux Quercy » a eu lieu jeudi dernier.

L'éloquence de Pierre Bonardi a enchanter l'auditoire qui a fait à notre ami le plus cordial et le plus magnifique succès.

Nous rendrons compte plus longuement de cette séance d'une si belle qualité et qui fait honneur à l'excellent société qu'on ne saurait trop féliciter.

Les prix Cognac

Parmi les prix Cognac, que l'Académie Française est chargée de distribuer, nous avons signalé celui de 25.000 francs attribué à la famille Cazard, de Labathude.

Deux autres prix de 10.000 francs ont été attribués à des Lotois.

L'un aux époux Jean Lavergne, cultivateur-fermier à Sémillac-Latronquière : neuf enfants dont huit vivants ; — l'autre aux époux Louis, fermiers à Bagnac neuf enfants vivants.

C'est la période !

Jeudi soir, en revenant de la vigne, qu'il possédait route de Labéraudie, un brave ami manifestait un certain mécontentement.

Il raconta qu'au moment où il voulait fermer dans leur baraque, les 4 poules qu'il élève, qu'il engraisse, une manqua à l'appel.

Il eut beau la chercher, faire le tour de la vigne, grimper sur le coteau, il ne la trouva pas.

Peut-être, lui dit quelqu'un, en guise de consolation, vous la trouverez demain !

Demain ? ajouta un autre ! Voici le réveil de Noël et du jour de l'An qui s'annonce.

Et cet autre pourrait bien avoir raison. La poule n'est pas perdue pour tout le monde !

Surveillés les poules est toujours sage, surtout en cette période.

Cercle Gambetta

L'Assemblée Générale du Cercle Gambetta aura lieu le mardi 24 décembre, à 21 heures. Les membres sont instamment priés de vouloir bien y assister.

Hyménées

Le 16 décembre a été célébré le mariage de notre excellent compatriote, M. Lagarde Jean, pharmacien à Cahors, avec Mlle Bernadette Lugan, fille de M. Lugan, négociant à Luzech, membre de la Chambre de Commerce du Lot.

Aux jeunes époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Pour vos cadeaux du Nouvel An voyez chez JEAN DESPRATS

ferroonnier d'art qui a créé à votre intention des objets d'art en fer forgé ancien et moderne, lampes, lustres, coupes, glaces, etc... à des prix très intéressants.

Un cadeau signé « Jean DESPRATS », est un gage de bon goût, et fait toujours le plus grand plaisir.

Magasins, 57, Boulevard Gambetta, ouverts toute la journée.

ACTION DIRECTE

« Le Diable » agit directement sur les cors et détruit jusqu'à leurs racines. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable ». A la pharmacie Orliac, Cahors.

UNE INTERVIEW SENSATIONNELLE

Le Père Noël se modernise

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le bonhomme légendaire avec sa longue barbe blanche et sa hotte sur le dos. Il paraissait tout joyeux :

— Bonjour, Père Noël, vous devez être bien occupé avec tous ces approvisionnement à l'approche des étrennes ?



— Très occupé, oui, mais aussi très content, car je vais faire cette année une jolie surprise à mes ouailles.

— Glissez-vous dans leur cheminée la quittance de leur feuille d'impôts ?

— Mieux que cela, je vais leur offrir de véritables automobiles...



— Et qu'en ferez-vous ensuite jusqu'à la fin de l'an prochain ?

— Eh, je me promènerai ! Croyez-vous que ce soit drôle de rester les bras ballants et la hotte vide pendant 11 mois de l'année ?

— Père Noël, vous étiez déjà populaire : vous allez devenir célèbre, grâce à Peugeot.

Association des retraités civils et militaires du Lot

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des retraités civils et militaires du Lot aura lieu le dimanche 29 décembre prochain, à 14 h. 30, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors.

La présente insertion tiendra lieu de lettre de convocation.

Le Bureau.

Bal

Vendredi soir bal très réussi des « Amis de l'Harmonie ». Faute de place nous en reparlerons.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 20 décembre 1929

COUPS

Vayssié, 31 ans, cultivateur à Rudelle a porté des coups et fait des blessures à des personnes, sans motif. Le tribunal décide de le soumettre à l'examen du médecin-alieniste de Leyme.

LES MAUVAIS LAITIERS

Blanc Gervais-Clotilde, 30 ans, de St-Pierre-Toirac, est condamnée à 50 fr. d'amende pour mouillage de lait.

VIOLENCE

Tribaldi, 22 ans, de Lamativie, a porté des coups à un camarade. Par défaut, il est condamné à 25 fr. d'amende.

VOI

Grimal, 21 ans et Sabrazet Julien, 20 ans, sont poursuivis pour vol. Grimal est condamné à 3 mois de prison avec sursis et Sabrazet, à 6 mois avec sursis.

La cambriole

Le Parquet a été informé qu'un vol a été commis au préjudice de Mme Pauly, gérante de l'Epargne à Gourdon.

Un malfaiteur a pénétré dans le magasin, a ouvert le tiroir-caisse, et s'est emparé d'une certaine somme.

Une enquête est ouverte.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 14 au 21 décembre 1929

Naissances

Cambe Pierre, rue P.-Wilson.

Colombie André, rue P.-Wilson.

Publications de mariage

Bousquet Germain, maçon, et Boudet Maria, s. p., à Cahors.

Calendrier Pierre, plâtrier, et Cluzel Lucienne, s. p., à Cahors.

Beltran Joaquin, Cultivateur à Aigues-Vives (Gard), et Soler Dolores, ouvrière d'usine à Cahors.

Séguy Robert, avocat à Cahors, et Scheucler, s. p., à Auch (Gers).

Mariage

Dubois Jean, comptable, et Amadiou Lucie, s. p.

Décès

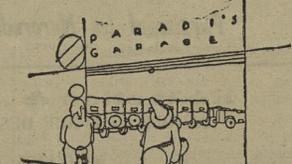
Condere Auguste, employé au P.-O., 48 ans, impasse d'Avvergne.

Bach Jean-Pierre, Cultivateur, 70 ans, rue P.-Wilson.

Linas Michel, Cultivateur, 57 ans, moulin de Labéraudie.

— Bravo, Père Noël, vous êtes tout à fait « à la page ». Mais vous devez disposer de moyens financiers considérables ?

— Non point. J'ai tout simplement fait un petit arrangement avec une grande firme qui a bien voulu faire crédit à ma bonne mine (je dois vous dire que je suis assuré sur la vie)...



— Ne s'agirait-il pas de certaine Grande Marque Nationale... ?

— Peugeot. Vous l'avez dit, avec qui je viens de négocier l'achat de quelques milliers de 5 CV, que je paierai à raison de 500 fr. par mois, avec un versement insignifiant au comptant...

— ... De telle façon que votre trésorerie ne s'en trouvera nullement gênée.

— Vous l'avez dit, Monsieur le reporter, et cette ingénieuse opération sera le couronnement de ma carrière. Car, imaginez-vous que pour me remercier de mon importante commande, Peugeot m'a offert pour mon usage personnel, un de ses ravissants cabriolets 5 CV, grâce auquel je vais pouvoir visiter toutes mes cheminées en un clin d'œil.

— Et qu'en ferez-vous ensuite jusqu'à la fin de l'an prochain ?

— Eh, je me promènerai ! Croyez-vous que ce soit drôle de rester les bras ballants et la hotte vide pendant 11 mois de l'année ?

— Père Noël, vous étiez déjà populaire : vous allez devenir célèbre, grâce à Peugeot.

— Et qu'en ferez-vous ensuite jusqu'à la fin de l'an prochain ?

— Eh, je me promènerai ! Croyez-vous que ce soit drôle de rester les bras ballants et la hotte vide pendant 11 mois de l'année ?

— Père Noël, vous étiez déjà populaire : vous allez devenir célèbre, grâce à Peugeot.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Amicale Sportive de Croix-Daurade contre Aviron Cadurcien

C'est demain qu'aura lieu au Stade Lucien-Desprats cette partie de championnat tant attendue du public cadurcien. Ce sera la première de cette saison à laquelle les sportifs cadurciens auront le plaisir d'assister, les deux premières s'étant déroulées au dehors.

Croix-Daurade nous arrive avec deux défaites comme nous, une infligée de justesse par le Football Club Toulousain ; et l'autre par Marengo. Les Toulousains auront à cœur d'enlever la décision sur notre quinzaine ; ils joueront avec le même cœur et le même courage qu'ils montrèrent à Toulouse par le Football Club Toulousain et Marengo. De notre côté, l'ardeur sera la même : le peu de chance qu'il nous reste de nous qualifier, sera exploité à fond et nos compatriotes lutteront jusqu'à la dernière minute, afin de forcer la victoire.

Les 5 Clubs de 2^e Série qui se disputent, cette saison le titre, sont bien près l'un de l'autre ; les efforts de points justifiés par leur valeur, Croix-Daurade a succombé devant le Football Club, par 5 points à 0, tandis que nous, nous prenions 2 points de plus.

Les deux équipes sont de valeur à peu près égales. Croix-Daurade possède un pack d'avants puissant et très athlétique, les lignes arrières, supérieures à celles du Football Club Toulousain, peuvent nous causer des surprises. C'est dire que nous assisterons à une belle partie. Quel que soit le résultat nous applaudirons à la victoire du meilleur.

L'Aviron, dont l'équipe a été légèrement modifiée, fera tout son possible pour satisfaire son cher public, et sera formé avec les éléments suivants : Soullacroux, X., Ferrer, Gipoulou, Cambon, Bach, Fabre, Besonier, Seillan, Léussan, Barat, Jantou, Bibé, Marty, Rigal, XX, et alio.

Espérons que le temps se montrera favorable, et que le public se pressera nombreux aux tribunes, et autour des barrières du Stade Lucien-Desprats. Que par son attitude il se montre digne de son équipe, confirmant la bonne impression que cette dernière laisse partout où elle joue.

Prix des places : Tribunes, 5 francs ; Entrées générales, 3 francs (prix imposés par le Comité). Tous les équipiers convoqués sont priés d'être présents au Siège, Café Tivoli, à 13 h. 15.

A LUZECH

Rugby. — Notre Société, l'Union Sportive, a battu l'Union Sportive Villefrancheise par 6 points, 2 essais, à zéro.

La partie se joua à Villefranche, dimanche dernier, 15 décembre.

En première mi-temps les équipes durent tour à tour. Malgré un jeu rapide cette première partie se termina sur un score vierge. En deuxième mi-temps, Luzech domina assez nettement et sortit le plus souvent le ballon, aussi nous assistons à de beaux départs des lignes arrières, celles-ci, très alertes, fournissent un jeu classique et très agréable à suivre. Deux essais magnifiques qui assurèrent la victoire, furent marqués en très bonne position. Cette récompense bien méritée est l'œuvre de tous les joueurs ; les lignes avant firent un bon travail, aussi leurs progrès, depuis le début de la saison ont été remarqués par la Commission de Rugby.

Dimanche prochain, notre Société recevra, sur son terrain, l'excellent équipe de l'Aviron. Les deux équipes, match amical sera une partie de jeu ouvert, aussi verrons-nous

sur la touche un nombreux public qui sera heureux d'applaudir les belles phases de jeu qui se dérouleront au cours de la partie.

A SERIGNAC.

Football. — Dimanche prochain, 22 décembre, l'Union Sportive Sérignacoise recevra la vaillante équipe de Labastide-du-Vert, qui a déjà fait match nul avec l'Union Sportive Puy-Jévoisaise.

Ce match qui compte pour le championnat du Lot, sera des plus intéressants à suivre, car la réputation de l'équipe visitée n'est plus à faire. Les vaillants sportifs sérignacois, qui jouent pour la première fois des parties de championnat, se dépensent de leur mieux pour enlever la victoire qui sera des plus difficiles.

L'équipe aura la composition suivante : Laroche, Riches, Vassio, Vigouroux, Cruzol, Lousset, Fourtet, Bernays (cap.), Lacombe, Daynard, Fautou.

Tous, dimanche au terrain de football de Sérignac pour encourager nos jeunes joueurs.

A AYNAC

Football Association. — Dimanche, 22 décembre, l'Étoile Sportive Aynacoise reçoit sur son terrain l'équipe des Aiglons, de Brive.

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez... Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes... adressez-vous à

G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

PALAIS DES FÊTES
SAMEDI 21, DIMANCHE 22
(matinée et soirée)

LES SERFS
Drame d'après « Les Danicheff », l'admirable Henri George qui s'apparente par beaucoup d'expressions et par un réalisme très dépeint au jeu de Jannings est dans les Serfs, un serf, le serf même avec son humilité, sa sauvage révolte et cette fièvre amoureuse et mystique qui le transfigure. Il est bien entouré par Mona Maris et Harry Halm.

EN ESCADRILLE, Documentaire.

A QUI LA CULOTTE ?
Une comédie prestement enlevée et agréablement de quelques détails de jolies girls.

ORCHESTRE
MARDI 24, MERCREDI 25
(matinée et soirée)
VYAN PETROVITCH dans

LE DIAMANT DU Tzar
D'après la pièce « L'Orloff ». Action mouvementée dont l'intérêt est bien soutenu par une interprétation valeureuse.

RAYMOND GARÇON D'HONNEUR avec Raymond Griffith
Les escalades à la Harold Lloyd, une vivacité et un comique qui nous rappellent notre regretté Max Linder amusent follement.

VACHES MARINES, Documentaire.

ORCHESTRE
MARDI 24, MERCREDI 25
(matinée et soirée)
VYAN PETROVITCH dans

LE DIAMANT DU Tzar
D'après la pièce « L'Orloff ». Action mouvementée dont l'intérêt est bien soutenu par une interprétation valeureuse.

RAYMOND GARÇON D'HONNEUR avec Raymond Griffith
Les escalades à la Harold Lloyd, une vivacité et un comique qui nous rappellent notre regretté Max Linder amusent follement.

VACHES MARINES, Documentaire.

ORCHESTRE
MARDI 24, MERCREDI 25
(matinée et soirée)
VYAN PETROVITCH dans

SERVICE DES PHARMACIES
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 22 décembre par la

Pharmacie PALAME-QUERCHOU
Boulevard Gambetta

Arrondissement de Cahors

Anglars-Juillac
Accident. — En se rendant à la grange, Mme Fauvestre, mère de notre excellent receveur-buraliste, a glissé et est tombée. Dans la chute, elle se démit une épaule. Des soins immédiats lui furent donnés par M. le docteur Blanchard, de Prayssac.

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mme Fauvestre, dont l'état est aussi satisfaisant que possible.

Labastide-du-Vert
« Noël devant les tisons... » — A la période de pluies journalières que nous subissons depuis une quinzaine, succède une vague de froid, prélude de l'hiver qui s'annonce rigoureux.

Mercredi matin, le thermomètre enregistra 2 degrés au-dessous de zéro ; jeudi, 6 ; vendredi, 8. Si cette progression continue nous passerons à la Noël devant les tisons », car la température est, en effet, peu clémente, du moins jusque vers 11 heures. L'après-midi, le soleil nous gratifie de ses tièdes rayons qui apportent un peu de joie et de bien-être, surtout dans les endroits bien abrités (Labastide-du-Vert a aussi son petit Nice...).

Espérons que le vieil adage populaire : « Noël devant les tisons et Pâques au balcon » aura cette année sa raison d'être. — A. B.

Décès. — Nous apprenons avec regret, le deuil cruel qui vient de frapper nos compatriotes, M. et Mme Auguste Ricard, en la personne de leur fils Yves, 6 ans 1/2, décédé à Tunis, à la suite d'une méningite.

La famille Ricard, originaire de Sals, commune de Labastide-du-Vert, était installée à Tunis depuis septembre seulement. Le petit Yves avait fréquenté l'école de Labastide-du-Vert pendant 1 an ; mais durant ce court laps de temps, il s'y était montré éveillé et appliqué et avait su s'attirer l'estime et la sympathie de tous ses camarades, qui ont appris sa mort avec un grand regret.

En cette cruelle circonstance, nous adressons aux parents éplorés, Mme et M. Auguste Ricard, ainsi qu'à la grand-mère, Mme Vve Ricard, de Sals, l'expression de nos sentiments attristés de sincères condoléances.

Cazals
Mort subite. — M. Bernard Vergnolle, propriétaire à la Besse, hameau sur les confins de la commune de Cazals, a été trouvé mort dans sa grange.

M. le docteur Mage de Cazals, appelé, procéda aux constatations médicales. Il a conclu à une mort subite et naturelle.

Luzech
Acte de probité. — Le jeune Charles Lacoste, âgé de 18 ans, trouva sur la route de Sauzet, deux vestons, l'un en drap usagé, l'autre tout neuf en velours. Il s'empressa de déposer ces vêtements à la mairie de Luzech où celui qui les a perdus peut aller les retirer.

Nos félicitations au jeune Lacoste pour son acte de probité.

Poutailier dévasté. — Un renard s'introduisit nuitamment dans le poulailler de M. Lavergne qui se trouve en bordure de la route de Rougnols, au lieu dit Clau de Duras, dans la banlieue de notre ville.

ETRENNES UTILES

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, les Etablissements de LA MAILLE D'OR...

Arrondissement de Gourdon

Le Vigan

Foire. — Notre foire des 17 et 18 décembre, dite de la Sainte-Luce, a été très importante...

Payrac

Caisse de secours mutuels. — Par arrêté du ministre du travail, en date du 9 décembre 1929...

Salviac

Assistance publique. — M. le Docteur Pierre Fabre est nommé médecin de l'assistance publique pour la protection des enfants du premier âge...

Toujours les sangliers. — Notre excellent compatriote, M. André Francoual, dont le fût fut longtemps Conseiller municipal de notre ville...

La température. — Nous annonçons dans une dernière chronique que nous jouissons à Salviac et dans les environs d'une température exceptionnellement douce et tempérée...

Dégagnac

Drôit de réponse. — Nous recevons de M. le Maire de Dégagnac une réponse que nous publions, comme la loyauté nous en fait un devoir...

On s'étonne dites-vous, du retard apporté à la distribution des secours alloués aux victimes des calamités atmosphériques...

Vous dites que les intéressés des communes voisines (où les commissions de répartition ont fonctionné régulièrement) ont obtenu satisfaction depuis longtemps...

On n'a pas, ce n'est pas vrai, mais pourquoi soulever le mot régulièrement? Vous mettez au défi de prouver qu'à Dégagnac la commission n'a pas fonctionné régulièrement...

On n'a pas, ce n'est pas vrai, mais pourquoi soulever le mot régulièrement? Vous mettez au défi de prouver qu'à Dégagnac la commission n'a pas fonctionné régulièrement...

N'écoutez pas comme cela de ces phrases, ni chair, ni poisson, pas de ces suspensions, éclairez le public, ayez le courage au moins une fois de parler franchement et en face...

Dernière heure

M. Loubet est mort

Nous avons reçu samedi matin la dépêche suivante de notre correspondant parisien :

M. Emile Loubet, ancien Président de la République, est mort pendant la nuit, à son domicile particulier, à Montlillmar.

M. Loubet débuta dans la vie politique comme député républicain de la Drôme. Il fut ensuite élu sénateur. Plusieurs fois ministre, il devint Président du Conseil. Il était Président du Sénat quand Félix Faure mourut à l'époque où il fut nommé Président de la République au lendemain de la tentative de Coup d'Etat de Paul Déroulède.

DÉPÊCHES

La neige en Grèce

Athènes. — La neige est tombée avec abondance à Florina. Les communications avec l'Albanie sont interrompues.

Défit de lèse-majesté

Bucarest. — Deux journaux américains sont condamnés pour lèse-majesté envers le prince Nicolas.

A la Chambre

Ce matin, la Chambre a repris la discussion du budget de la marine. MM. Goude et Paul Simon ont appelé l'attention du Gouvernement sur le personnel de la marine des ports.

M. Chéron déclare que les soldes de ce trimestre du 1er juillet 1929. Le personnel sera augmenté avec effet rétroactif de 10 p. 100.

Si des indemnités complémentaires paraissent nécessaires, elles seront allouées. M. Appell demande une nouvelle réduction du service des inscrits maritimes et l'augmentation des pensions des inscrits.

M. Leygues fait observer qu'un projet de loi est déposé sur le recrutement de l'armée. M. Morinaud déclare inadmissible que le recrutement soit fixé à un an pour l'armée de terre et soit encore de 33 mois pour l'armée de mer.

Sachez profiter !!!

du 21 décembre au 15 janvier

LA MAISON POPOVITCH

mettra en vente au-dessous du prix courant un grand choix de sacs pour dames, portefeuilles, porte-monnaies, trousse-manteaux, couture, rasoirs Gillette, porte-cigarettes, cendriers et de nombreux bibelots de toute beauté.

En plus pour achat dépassant 50 fr. la Maison offre un véritable Rasoir Gillette en jolies écries avec 1 lame ou un paquet de 10 lames, soit une jolie glace ou un flacon de parfum.

Néanmoins tout achat d'un objet quelconque recevra une surprise agréable comme souvenir.

Maison POPOVITCH, coiffeur pour Dames, 4, rue Maréchal Foch, Cahors. Tél. 170

AVIS

NINY et ROGER, Maison de Coiffure, 5, rue du Président-Wilson, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'ils seront absents du 4 au 13 Janvier.

Ceci pour leur permettre d'aller prendre les toutes dernières Créations Parisiennes qu'ils offriront par la suite.

Pendant un certain temps seulement, à titre réclame, et pour faire connaître leur travail, ils annoncent également une grande baisse sur l'indéfectible

GALLIA

Ne manquez pas de voir pour les Fêtes leur rayon de parfumerie.

HALLE DE CAHORS

Avis aux Ménagères

Pour vos Sauces Blanches, riz au lait, Crèmes, utilisez

le Lait Ecrémé

Vendu 0 fr. 70 le litre de la COOPÉRATIVE LAITIÈRE

En vente à HALLE DE CAHORS

Demandez Echantillons gratuits

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5, 10, 15 ans

PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

5 ans, 1er rang

S'adresser : L. MASSIP, 38, Rue E.-Zola, CAHORS

A Vendre

BEAU CHIEN COURANT

3 ans et demi, bien gorgé bon meneur et bon lanceur

tous gibiers à poil et sauvagine

PRIX MODÉRÉS

S'adresser au Bureau du Journal

A Vendre

VIGNE A LA COMBE D'ENGOR

commune de Cahors, d'un hect. environ, en état. Nombreux arbres fruitiers.

Maison de 3 pièces, cave, eau, en parfait état.

S'adresser à Maître Jean FABRE, notaire à Cahors.

A vendre d'occasion

AUTO 9 CH. PEUGEOT, TYPE 163

4 places, torpédo, carrosserie spéciale, fermée, en parfait état. Eclairage et démarrage électrique.

S'adresser à Maître Jean FABRE, notaire à Cahors.

Lachapelle-Auzac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jeanneau, mécanicien à Blazy (Souillac), décédé à l'âge de 35 ans.

Cette mort prématurée a vivement ému les nombreux amis de M. Jeanneau et la population de notre commune, dont il était conseiller municipal.

Nous adressons à sa veuve, à ses deux enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

A l'occasion de la Noël et du Nouvel An

LA MAISON CAMBRAY Fils

18, Rue des Soubirous

Rappelle à sa clientèle qu'on trouvera chez elle

Un choix de meubles en tous genres :

- - Sommier tapissiers et métalliques - -

- - Matelas - Couvre-Pieds - Edredons - -

Foyers - Lino - Petits Meubles divers

Grande Epicerie de Paris

PRODUITS FÉLIX POTIN

Maison Salgues et Belenconfre

CAHORS - Rue Maréchal-Foch - CAHORS

Succursale Rue Wilson

Téléphone N° 3

A l'occasion des Fêtes de la Noël et du Jour de l'An

Du 22 Décembre au 15 Janvier inclus

Grande VENTE RÉCLAME

DES ARTICLES CI-DESSOUS

Bonbons assortis (Dragées, Pralines, Fondants), le demi-kilo... 5 »

Bonbons au chocolat, Qualité fine, le demi-kilo... 7 »

Chocolat « Félix Potin », Bonne qualité, le demi-kilo... 6 »

Eau de Cologne 60°, la Bouteille de 1 litre environ... 19 75

Bordeaux Blanc « Les Berges », la Bouteille de 1 litre environ... 4 50

Vin blanc sec Vieux, le litre environ (verre compris)... 3 »

Mercury Bourgogne 1919, la Bouteille... 13 »

Rhum Pépita (grande marque), le litre... 27 »

Rhum Saint-Robert (grand arôme), le litre... 23 »

Eau-de-Vie des Charentes « Grand Réserve », le Boute, 1 litre env. 46 »

Champagne Mercier, la Bouteille... 14 50

A L'OCCASION DU RÉVEILLON

Grand arrivage

d'Huitres Portugaises et de Claires

Vente d'escargots de Bourgogne farcis

A cette occasion la Maison se charge des expéditions par autobus ou par la gare, suivant le cas, par retour du courrier.

A l'occasion de la NOËL

Réveillon à l'Hostellerie de Douelle

14, rue Georges-Clemenceau

où on trouvera un menu de choix. Prix modéré.

RÉVEILLON

N'hésitez plus à aller retrouver vos places

à l'Hôtel du Midi

pour le réveillon où vous aurez un menu soigné à un prix modéré.

RÉVEILLON

On réveillonnera chez GARCIA

Café-Restaurant

Place des Petites Boucheries

Prix modérés

ETRENNES UTILES

Grand choix de couteaux de table, dessert, de poche et rasoirs

CHASSE - PÊCHE

N. BESSON

83, Boulevard Gambetta CAHORS

JEUNES GENS

qui hésitez dans le choix d'une profession

ANCIENS SOLDATS

qui n'avez pas trouvé dans la métropole la situation que vous espérez

Engagez-vous ou rengez-vous dans les Troupes Coloniales (Infanterie ou Artillerie)

Pendant vos séjours outre-mer vous pourrez à loisir et sans frais étudier la possibilité de vous créer sur place une SITUATION CIVILE avantageuse.

Selon que votre engagement sera de 3 ou 4 ans, vous percevrez une PRIME de 4.650 ou 6.200 francs.

Dès la durée du service légal accomplie (engagés) ou dès votre réincorporation (rengagés) vous aurez droit à une haute paye majorée ainsi que votre solde pendant vos séjours aux colonies.

Vous pourrez arriver rapidement et au grade de sous-officier et, si vous continuez la carrière militaire, vous obtiendrez, après 15 années de service, une retraite appréciable.

JEUNES GENS DE LA MÉTROPOLE qui désirez, pendant votre service, étudier sur place les possibilités qu'offrent les Colonies françaises, demandez à partir de l'âge de vingt ans, à contracter un engagement de 2 ans pour la colonie de votre choix. Il vous donnera droit à une prime de 775 francs.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser soit à la brigade de gendarmerie, soit au bureau de Recrutement, soit au Régiment le plus voisin.

Pour vos achats en Lunettes, Jumelles, Baromètres, Alcomètres, Vinomètres, Thermomètres.

Adressez-vous à la

Maison E. VIDAL

Opticien-Spécialiste

3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors

Exécution parfaite des Ordonnances de MM. les Oculistes

Maison de Confiance et Spéciale pour la vue

Appareils et Fournitures Générales pour la Photographie

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

pouvant tenir caisse

connaissant machine à écrire

S'adresser : J. DUBOIS, 22, Bd Gambetta, à CAHORS.

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER

AU PRINTEMPS

CAHORS

- Jouets -

ETRENNES UTILES

Voir les Etalages

Les Magasins seront ouverts à la vente le dimanche 22 décembre toute la journée, par contre ils resteront fermés mercredi, Jour de la Noël.

Etude de M^e François SÉGUY, licencié en droit, avoué près le Tribunal Civil du Lot, rue St-Pierre, à Cahors

VENTE sur LICITATION

les étrangers admis

DE DIVERS IMMEUBLES

SIS SUR LA COMMUNE DE CAHORS

dépendant de la succession de Dame LALA Jeanne et d'Hippolyte ESTIVAL, facteur en retraite, quand vivaient, demeurant ensemble à Cahors, rue Nationale, numéro soixante-sept,

L'adjudication aura lieu le JEUDI SEIZE JANVIER MIL NEUF CENT TRENTE, à DEUX HEURES DU SOIR à l'audience des criées du Tribunal civil du Lot, par devant Monsieur le Président d'audience, commis à cet effet

On fait savoir à qui il appartient des feux, en DEUX LOTS, les étrangers admis, des immeubles dépendant de la succession de dame LALA Jeanne et d'Hippolyte ESTIVAL, son mari, sus-nommés, suivant la désignation, le lotissement et les mises à prix ci-après.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente vente a été dressé par les soins de Maître François SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au Greffe du Tribunal civil du Lot, pour y servir de minute d'enchères, et où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DÉSIGNATION

DES

Immeubles à vendre

ET

LOTISSEMENT

PREMIER LOT

Ce lot comprendra :

Article premier

Une entière maison sise rue Nationale, numéro 67, portée sous le numéro dix-neuf cent quatre (1.904), section N du plan cadastral de la commune de Cahors.

Cette maison confronte : au Nord, à maison de Monsieur Boyau, entrepreneur, au Sud à la petite rue Mordeigne, à l'Ouest à la rue Nationale, et à l'Est à l'immeuble Boyau.

Elle est imposée pour deux cent trente-cinq francs et elle comprend dix ouvertures.

Son entrée principale est à l'Ouest, rue Nationale, avec porte de sortie au Sud dans la rue Mordeigne.

Cette maison, construite en pierres et couverte en tuiles comprend :

Une cave dans le sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage, un deuxième étage et un grenier.

On y accède par un corridor au rez-de-chaussée.

Toute la maison est desservie par un escalier au bout du corridor du rez-de-chaussée.

Sous cet escalier se trouvent deux water-closets.

Le rez-de-chaussée comprend, à droite, une petite salle à manger, et une cuisine plus vaste, laquelle donne dans la rue Mordeigne.

Dans cette cuisine s'ouvre par une trappe l'escalier de la cave, publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction

FABRIQUE DE MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS

Rue Nationale & Boulevard Gambetta, CAHORS

VOYEZ NOS ÉTALAGES. CHOIX UNIQUE

-- Tapis, Sièges, Glaces, Coussins, Divans --

-- Linoléum, Foyers, Sellettes, Tables à Ouvrage --

Travaillieuses, Bureau, Casiers à Musique, Coiffeuses

Secrétaires, Table à Thé, Literie, Tables de Fumeurs

-- Meubles de T. S. F. --

CETTE MARQUE

EST LA GARANTIE

DE NOS

MEUBLES RÉPUTÉS

DEPUIS

PLUS D'UN SIÈCLE



LA MAISON LA PLUS IMPORTANTE LA MIEUX ORGANISÉE VENDANT AUX MEILLEURS PRIX

LIVRAISON A DOMICILE PAR AUTOS DANS TOUTE LA RÉGION

ON DEMANDE PERSONNE SÉRIEUSE

de 35 à 40 ans capable de faire ménage et tenir intérieur chez Dame seule

Bons gages

Prendre l'adresse au Bureau du Journal

VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

situés sur le Lot, Garonne et Rhône

Bouturés, racinés et greffés de cuve et de table

100 variétés d'hybrides sélectionnés

à visiter du 15 août au 15 septembre

Suis acheteur de boutures greffables

Rupestris du Lot et 3309

S'adresser à Victor COMBES, Maire de Vire, par Puy-l'Évêque, Lot.

AVIS

La Halle aux Vins de Cahors informe la Population qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, elle tient à la disposition de la clientèle un choix complet de vins de toutes provenances.

Vins fins de Bordeaux et de Bourgogne de 1^{re} qualité

Champagnes et Mousseux

Vins d'Alsace, Anjou, Vouvray, etc. Prix et qualité défiant toute concurrence. Consultez la carte des Vins.

La Maison François PENET

fûteries, verreries et autres articles....

préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, saloir, pot à graisse, tuyaux pour construction et articles de ménage, etc.... à des prix défiant toute concurrence, malgré les hausses.

Accourez tous visiter nos magasins.

Etude de M^e François SÉGUY, licencié en droit, avoué près le Tribunal Civil du Lot, rue St-Pierre, à Cahors

VENTE sur LICITATION

les étrangers admis

DE DIVERS IMMEUBLES

SIS SUR LA COMMUNE DE CAHORS

dépendant de la succession de Dame LALA Jeanne et d'Hippolyte ESTIVAL, facteur en retraite, quand vivaient, demeurant ensemble à Cahors, rue Nationale, numéro soixante-sept,

L'adjudication aura lieu le JEUDI SEIZE JANVIER MIL NEUF CENT TRENTE, à DEUX HEURES DU SOIR à l'audience des criées du Tribunal civil du Lot, par devant Monsieur le Président d'audience, commis à cet effet

On fait savoir à qui il appartient des feux, en DEUX LOTS, les étrangers admis, des immeubles dépendant de la succession de dame LALA Jeanne et d'Hippolyte ESTIVAL, son mari, sus-nommés, suivant la désignation, le lotissement et les mises à prix ci-après.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente vente a été dressé par les soins de Maître François SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au Greffe du Tribunal civil du Lot, pour y servir de minute d'enchères, et où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

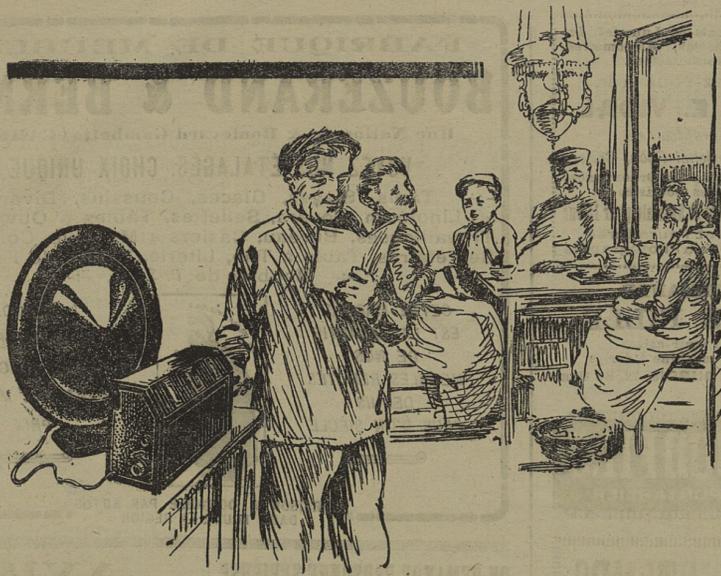
DÉSIGNATION

DES

Immeubles à vendre

ET

LOTISSEMENT



L'embarras du choix

Un répertoire sans limite,
La musique que vous désirez,
Dans le genre que vous préférez,
voilà ce que vous pouvez escompter
d'une

COMBINAISON IDÉALE PHILIPS

la seule qui vous permette d'obtenir
avec une simplicité extrême les auditions
les plus diverses avec une pureté
incomparable.

PHILIPS

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY

Professeur de l'Université
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois)

par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec
portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 1 1/2 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Agriculteurs !... Viticulteurs !... Morticulteurs !... Maraîchers !...

Vous n'obtiendrez pas de belles récoltes
sans employer l'Engrais

« LE GALLOIS »

Fabrique spécialement par les

Laboratoires A. BIÉTRIX et Cie
de SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Isère)

L'Engrais « LE GALLOIS » est à la
fois Antiseptique, Insecticide, Désinfec-
tant et Fertilisant. Ce puissant
Agent composé d'après les plus récentes
découvertes de la Science agricole ap-
porte au sol : Azote, Potasse, Acide
phosphorique, Soufre, Alumine,
Manganèse, Sels de Calcium, Fer,
Zinc, Goudron, Sulfocyanate, etc.
(Nouvelle méthode à grand rendement).

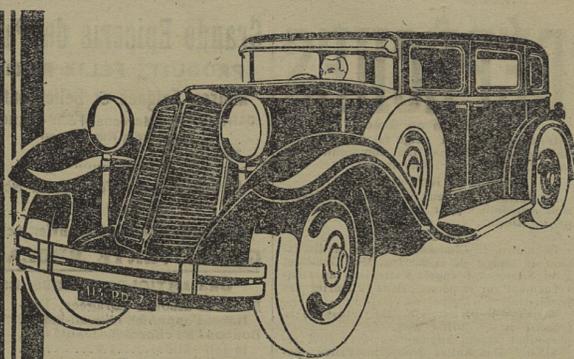
Tout le monde doit connaître
et employer cet engrais

Il régénère les terres épuisées ; mé-
langé à d'autres Engrais il augmente
puissamment leur action ; il désinfecte
les terres malades ; il débarrasse les
terres et les récoltes de tous les insectes
et parasites quelconques qui les
ravagent ; il combat avec succès les
maladies cryptogamiques.

Demandez Notices et Renseignements
au SERVICE DES VENTES

A. de BARDE
DIRECTEUR RÉGIONAL

à CAILLAC (Lot)



Une voiture automobile doit aujourd'hui comporter
6 cylindres et non plus 4, de même qu'il y a 20 ans,
les 4 cylindres ont remplacé les 2 cylindres.

Une des qualités essentielles de la voiture auto-
mobile réside, en effet, dans la souplesse de son
moteur qui permet d'augmenter la vitesse moyenne,
sans recourir à des allures exagérées.

Or, la souplesse est la caractéristique dominante
du moteur à 6 cylindres.

La MONASIX 6 cylindres, solide bien que légère,
voiture de dimensions normales, nullement "étré-
quée" et qui permet à 4 personnes de s'y tenir à
l'aise, est une voiture mécaniquement parfaite.
Elle est équipée avec un moteur identique à celui
des nouveaux taxis parisiens 6 cylindres : le dur
service quotidien de ces derniers constitue le
meilleur brevet de résistance et d'économie qui
puisse lui être décerné.

La VIVASIX 6 cylindres est la voiture de puis-
sance moyenne qui donne satisfaction à tous ceux
qui veulent une voiture rapide et spacieuse, pou-
vant transporter 5 ou 7 personnes face à la route,
en même temps que malle et bagages.

Avec leurs moteurs nerveux, leurs carrosseries
impeccables et silencieuses, parce que, comme les
voitures les plus luxueuses, elles sont en tôle em-
boutie sur une armature de bois, les MONASIX et
VIVASIX 6 cylindres, sont les voitures mo-
dernes les plus agréables à conduire et les
mieux adaptées à la route française.

Tous les matériels RENAULT peuvent être
vendus au comptant ou à crédit.

AGENCE RENAULT

AUTO-GARAGE A. ARTIGALAS

101 et 103, Boulevard Gambetta

Téléphone 47

CAHORS

RENAULT

5.000 PHONOS GRATIS

à distribuer parmi les gagnants de notre CONCOURS qui se
conformeront à nos conditions.
Remplir les 9 cases, de façon à obtenir 26 en additionnant dans
26 tous les sens.
26 Adresser votre réponse directement à ARYA, 22, rue des
26 4 Frères Peignot, PARIS (15^e).
Joindre, pour la réponse, une enveloppe timbrée à 0 fr. 50
portant votre adresse.

LA MAISON MÉNARD FRÈRES

de Thouars (Deux-Sèvres)

désirant augmenter son personnel

DEMANDE

AGENTS ACTIFS ET SÉRIEUX

OU DÉPOSITAIRES

pour vendre à la campagne ses
spécialités vétérinaires indis-
pensables aux cultivateurs.

La Maison MÉNARD frères a
plus d'un demi-siècle d'existence.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)



GRATIS... j'envoie mon

Catalogue illustré

ACCORDEONS

PHONOGRAPHES
et tous INSTRUMENTS de MUSIQUE

Facilités de paiement

Raymond CAMPANELLA, 21, 23 Beaumarchais, PARIS

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la
Fortune ! Écrivez à F. MAJOLIS, 59,
rue Rochechouart, service 65, Paris
(9^e) et vous recevrez GRATUITEMENT
la notice explicative sur les pouvoirs
de la PIERRE STAUARA, le plus puis-
sant Talisman connu dans le monde
entier.

Le co-gérant : L. PARAZINES.

PHILIPS
LE POSTE
LE PLUS SIMPLE
DU MONDE

**UNE PRISE
DE COURANT
ET C'EST TOUT!!**

Est en Vente chez
ARTIGALAS
T. S. F.
Agent Renault
Boulevard Gambetta
CAHORS

Demandez démonstration gratuite
à domicile



Tous les ans
le même martyre !

On ne se rend pas compte de la vie in-
fernale du vendeur et surtout de la ven-
deuse de magasin, tous les ans à l'époque
des étrennes ! La foule qui se presse, fié-
vreuse, les demandes qui se forment en
même temps, les réclamations parfois
peu amènes des clients et des clients.
Ajoutez à cela l'air surchauffé et vicié et
vous comprendrez pourquoi, si souvent,
on remarque derrière les comptoirs ces
pauvres visages émaciés, ces traits tirés,
ces yeux cernés qui révèlent un profond
épuisement nerveux, un état d'anémie
qu'un surmenage persistant peut faire
évoluer gravement. Ce n'est pas un exci-
tant, ce n'est pas un « coup de fouet »
qu'il faut pour surmonter l'affaiblisse-
ment inévitable qui suivra cette période
d'azitation. C'est un bon et sérieux « re-
montant » comme les Pilules Pink, qui
est nécessaire pour refaire, pour régé-
nerer le sang appauvri, retremper les nerfs
tombés « à plat » et reconstituer l'organism
défaillant.

Voici ce que dit des Pilules Pink M.
François Moral, demeurant à Donnéville
(Manche) :

« J'étais très affaibli et sans cesse cour-
baturé. Après avoir pris quelques boîtes
de Pilules Pink, je me suis trouvé beau-
coup mieux, bien plus fort. Je reconnais
que les Pilules Pink sont un excellent
médicament. »

Les Pilules Pink sont, d'ailleurs, d'une
efficacité certaine dans tous les cas
d'anémie, neurasthénie, affaiblissement
général, troubles de la croissance et du
retour d'âge, maux d'estomac, maux de
tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue
Ballu, Paris. 7 francs la boîte, 39 francs
les six boîtes, plus 0 fr. 85 de timbre-taxe
par boîte.

MACHINES À TRICOTER

« LA SEMEUSE »
grande marque française
la plus robuste
la meilleure marché
pour vous convaincre écrivez de
suite à
G. FOURNEL
5, rue Lebon - RODEZ
Apprentissage complet à domicile
garanti sans augmentation de
prix.

Le meilleur des métiers, le plus
facile à apprendre, celui qui coûte
le moins à s'installer et qui rappor-
te le plus.

20 à 30 FRANCS par JOUR
en travaillant chez soi sur trico-
teuses. Renseign. grat. S'ad. LA LABO-
RIEUSE, 35, Cours Pasteur, Bordeaux.

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR

Henry BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »
PASTEUR.

PREMIÈRE PARTIE

I

PREMIER ACTE DE PROCÉDURE

Son incertitude comptait sur le
temps pour se dissiper, et il avait dû,
ce qui est toujours pénible, en sortir
malgré lui. Cependant il avait bientôt
chassé ce petit rêve sentimental, et mé-
me il avait pu, sans trop de contrainte,
porter le jour des noces un toast où il
célébrait, se pliant à la banalité coutu-
mière, deux époux créés l'un pour
l'autre. N'était-ce pas la réalité par
surcroît ? Ce jeune homme, déjà célè-
bre, que les Molay-Norris avaient ac-
cueilli par vanité, malgré une situa-
tion de famille inférieure à la leur,
emmenait à Paris une femme qui lui
saurait faire honneur, et qui l'aiderait
dans son ascension si aisé du suc-
cès.

Pourquoi ne s'était-il pas présenté

le premier ? Plus fortuné, mieux ap-
parenté, fixé à Grenoble, quels avan-
tages il offrait ! On l'aurait sans ces-
se dans la maison. Et Albert y était
venu un beau jour par hasard. Le sort
voulait qu'il fut constamment devan-
cé par Albert. La requête en sépara-
tion qui le ramenait en arrière lui
restituait sa rançon perdue. Il fut
tenté de se réjouir de cette infortune
qui demain serait livrée au papier
timbré. Peu indulgent pour lui-même,
il se critiqua aussitôt :

« Vais-je le trahir, au lieu de le
défendre ? Mais que s'est-il passé
exactement ? Les premiers temps de
leur mariage, j'avais cru compren-
dre qu'Albert n'était pas heureux. Les
toutes jeunes filles sont trop
niaises pour qu'on soit heureux les
premiers temps d'un mariage. Malgré
notre intimité, il n'a jamais fait la
plus petite allusion à une déconvenue
que je devinai sans tristesse. Oui, sans
tristesse : l'homme n'est pas parfait.
Puis leur horizon s'est rasséréné. J'ai
pu constater la protection un peu
hautaine mais délicate dont il entou-
rait sa jeune femme, j'ai cessé de
prendre garde à leur bonheur et j'ai
accepté de servir de parrain à leur
deuxième enfant... »

Agacé par ces souvenirs, il poussa
la porte et assista au départ des deux
paysans qui saluaient M^r Tabourin en
pétrissant leurs chapeaux et multi-
pliant les remerciements. De quoi donc
le remerciaient-ils ? De les avoir ex-
pulsés de chez eux ? Ce diable d'hom-

me, non content d'exproprier, exigeait
par surcroît de la gratitude.

— Ils ont compris, affirma l'avoué
qui revenait.

— Et quoi donc ?

— Que je ne voulais que leur bien.

Philippe Lagier crut à un calembour
cynique, mais, dans son étude,
M^r Tabourin ne parlait que sérieuse-
ment.

— Evidemment, répondit-il. Voici
votre requête.

— Merci, L'affaire marchera bon
train. Vous défendez-vous ?

— Attendez. Il faut en premier lieu
modifier l'indication de domicile. Nous
sommes d'accord, M^r Salvage et moi,
pour accepter la compétence du tri-
bunal de Grenoble, afin d'éviter les
commentaires de Paris ; mais, pour
rendre cette substitution vraisemblable,
indiquez M. Derive comme domici-
lé à Saint-Martin-d'Uriage, où il possède
une propriété et qui ressortit au tri-
bunal.

En effet, en effet, acquiesça
l'avoué en étendant un bras comme
pour retenir le dossier.

— De plus...

Mais de nouveaux clients interrom-
pirent le colloque, et comme ils
étaient d'importance, M^r Tabourin,
hésitant, prit une figure navrée. Phi-
lippe Lagier, peu patient d'habitude,
en eut pitié. Le troisième personne-
nel du drame, qu'il avait écarté jus-
qu'alors, le vent distraire au point
qu'il ferma la porte de communica-
tion pour être moins dérangé dans

leur tête-à-tête. Sur les compromet-
tantes initiales de la requête, il mit
le nom intégral : Anne de Sézery. Et
il revint distinctement une jeune fille
aux cheveux de ce brun qu'ont les
châtagnes lorsqu'elles tombent avant
la récolte, au visage inoubliable à cause
de l'expression désenchantée de la
bouche qui contrastait avec la fraîcheur
des joues claires, et surtout à cause
des yeux allongés où couraient
des étincelles d'or et dont les ardentes
convulsions s'opposaient à une sorte de
lassitude précoce répandue sur la
démarche : svelte, bien faite, vigou-
reuse, elle paraissait née fatiguée com-
me si elle estimait inutile de pour-
suivre de trop grands desirs. Elle ha-
bitait avec son père un château de
famille à Saint-Ismier, qui est un vil-
lage bâti sur le coteau d'où l'on do-
mine la large vallée de Grésivaudan.
Son indépendance d'allures, ses har-
diesses nonchalantes à cheval, sa con-
versation où elle affichait des lectures
étendues et libres et manifestait des
enthousiasmes presque mystiques sur
des sujets profanes, sa fortune assez
mal connue mais apparente, lui com-
posaient une cour bigarrée de jeunes
gens dont lui-même faisait partie. Plus-
ieurs saisons il avait connu avec elle
un sentiment orageux : elle le recher-
chait pour son esprit qui dépouillait
volontiers le monde de sa fausse poésie
et, parfois aussi, de la vraie, et
pourtant il ne pouvait se croire pré-
féré. Qui pouvait se croire préféré ?
Il l'avait aimée à sa manière qui était

hérissée de réserves et de défiances,
et s'il s'était agi de l'épouser il eût
soulevé mille objections. Mais elle ne
se fit pas contentée en ce temps d'un
si mince personnage, et plus tard, s'en
fut-il soucieux ? Albert Derive, qu'il
entraînait quelquefois dans ses visites,
s'absorbait au château dans l'étude de
vieilles chartes où il trouvait des do-
cuments pour la reconstitution qu'il
avait entreprise de l'ancien Dauphiné,
ou quand il prenait part aux causeries,
il traitait la jeune fille, ses au-
daces et ses paradoxes avec la fran-
chise et la loyauté d'un camarade
qui ne se croit pas tenu à des égards
particuliers. « Il pensait déjà, se sou-
venait Philippe, à la petite Elisabeth
Molay qu'il rencontrait dans la rue
et ne connaissait pas. Et même ce fut
lui qui, en me parlant d'elle, me donna
l'idée de la remarquer. »

À la mort de son père, Anne de
Sézery, mal préparée, avait découvert
la ruine, ruine déjà ancienne, pro-
longée par cette force acquise qui sou-
tient quelque temps les murs effrités
et les situations minées, achevée
jour à jour, et dont le mystère s'ex-
pliqua par une passion saine dissimul-
lée savamment. Les prétendants
dispersés, le château vendu, les créan-
ciers presque entièrement désintéres-
sés, elle disparut. Orgueilleuse, elle
n'avait averti personne. On raconta
qu'elle gagnait sa vie en Angleterre
avec des leçons de musique et de li-
térature dans une pension de jeunes
filles de l'aristocratie. Peu à peu on

cessa de parler d'elle. Jamais plus elle
n'était revenue au pays natal. Dix
ans avaient passé. Était-ce bien dix
ans ? Et si c'était dix ans, comment
revoyait-il avec tant de netteté ce vi-
sage inquiet, triste et ardent en-
semble, d'une jeunesse si désespérée ?
Elle devait avoir aujourd'hui trente-
deux ou trente-trois ans. Et voici
qu'elle rentrait dans sa vie avec cette
tranquillité des impressions d'enfance
qui savent leur pouvoir d'enchantement.

Cette étrange revenante, pour se
rappeler à son souvenir, choisissait
son meilleur ami. Comment Albert
Derive l'avait-il retrouvée ? Par quel
revirement soudain avait-il compris si
tard ce curieux mélange de fougue et
de découragement ? À la passion
qu'elle inspirait elle se faisait recon-
naître. Ses yeux dorés ne réclamaient-
ils pas autrefois l'amour absolu,
sans crainte des douleurs qu'il répan-
dait et des risques qu'il court ? Et
parmi les cartons verts rangés avec
méthode comme les sentiments bornés
des vies civilisées, Philippe Lagier,
dégouté de son sort, envia le bonheur
impitoyable qu'elle offrait.

De ce bonheur il avait la preuve sur
lui. Par un geste machinal il sortit de
son portefeuille les deux lettres et le
télégramme qu'il avait reçus de son
ami, depuis la rupture. C'étaient
deux billets laconiques, sans un re-
gret, mais Albert avait trop d'orgueil
pour en exprimer.

(A suivre)